



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYESSES, Maire de Nailloux.

Date de la convocation : 25 mars 2026

Étaient présents 26 : ABRARD Frédéric, ARPAILLANGE Michel, AURET Laurent, BALONAS Mélanie, BRET Carole, CABANER Charlotte, CARREY Justine, CHEVAUGEON Maurice, CORREGE Céline, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, DJOUDER Sarah, FOURCADE Georges, GLEYESSES Lison, GOUTNIKOFF Sylvie, LAURENS Fabrice, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne, MARTY Pierre, METIFEU Marc, MOUGINOT Sarah, NAUTRE Eva, OBIS Eliane, PADIOU Laurent, RENARD Laurent, SCIÉ Nicole.

Était excusé 1 : AIGOUY Jean

Pouvoirs 1 : AIGOUY Jean pouvoir à METIFEU Marc

Secrétaire de séance : ARPAILLANGE Michel

CREATION ET ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES – COMMISSION EDUCATION ET CITOYENNETÉ

Au regard des articles L 2122-22 du code général des collectivités territoriales relative à la composition des différentes commissions municipales, 6 permanentes seront créées.

- ✓ « Finances et marchés publics »
- ✓ « Cadre de vie, patrimoine et sécurité »
- ✓ « Education et citoyenneté »
- ✓ « Environnement, transition écologique et urbanisme »
- ✓ « Bien vivre ensemble »
- ✓ « Vie associative, sport et culture »

Chaque commission sera présidée par une vice-présidente ou un vice-président qui sera l'adjointe ou l'adjoint de la délégation concernée.

Les commissions seront chargées d'administrer les affaires de la ville dans les domaines identifiés et seront composées de 5 membres un de la minorité.

Madame la Maire propose de créer la commission "Education et Citoyenneté" :

- Vice-Présidente : Eliane OBIS
- Membres de la majorité :
 - o Anne LEVRAT
 - o Fabrice LAURENS
 - o Carole BRET
 - o Nicole SCIÉ
- Membres de la minorité :
 - o Guillaume LEBRUN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Sens des votes : nombre + procurations		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
27	0	0

- De créer la commission « Education et citoyenneté » comme suit :

- Vice-Présidente : Eliane OBIS
- Membres de la majorité :
 - Anne LEVRAT
 - Fabrice LAURENS
 - Carole BRET
 - Nicole SCIÉ
- Membres de la minorité :
 - Guillaume LEBRUN

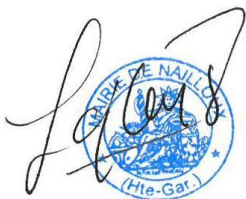

- De donner mandat à madame le Maire pour signer toutes les pièces utiles à cette affaire.

Ampliation de la présente sera affichée à la mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
transmission
en Préfecture le : 16/04/2026
de l'affichage le : 16/04/2026

Lison GLEYES
Maire,

Michel ARPAILLANGE
Secrétaire de séance,

